



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

apprentissage

Question écrite n° 127282

Texte de la question

M. Jean-Claude Guibal attire l'attention de Mme la ministre auprès du ministre du travail, de l'emploi et de la santé, chargée de l'apprentissage et de la formation professionnelle, sur l'avis du Conseil économique, social et environnemental (CESE), rendu en décembre 2011, sur notre système de formation professionnelle. Les représentants des artisans et commerçants de proximité ont approuvé les recommandations du CESE et notamment la proposition d'une structuration rapide du service public de l'orientation. Des difficultés d'insertion professionnelle trouvent, en effet, bien souvent leur origine dans une orientation soit inadaptée aux capacités des jeunes, soit déconnectée des débouchés professionnels. De fait, nombre d'entreprises de l'artisanat et du commerce de proximité éprouvent toujours des difficultés à trouver des candidats qualifiés. Il lui demande de lui indiquer quelles suites elle entend donner à ces recommandations.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Guibal](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 127282

Rubrique : Formation professionnelle

Ministère interrogé : Apprentissage et formation professionnelle

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 31 janvier 2012, page 866

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)